



Châtaigneraie Cévenole



Plan d'actions territorial

Châtaigneraie des Cévennes

Version validée - décembre 2022



Une châtaigneraie multi-fonctionnelle avec un grand intérêt territorial

La châtaigneraie cévenole s'étend sur 35 000 ha, à cheval sur le département de la Lozère et le département du Gard, sur le territoire du Parc national des Cévennes.

Elle offre de nombreux services et bénéfices présentés ci-dessous :

La production de fruit (1 500 ha – 1340 T estimés) : Les châtaignes récoltées sont issues principalement d'arbres greffés. Les principales variétés sont : la figarette ; la pellegrine ; la dauphine et la sardonne. Il s'agit de fruits de petit ou moyen calibre. La récolte s'effectue de septembre à novembre à la main ou en utilisant la technique de la pose de filets au sol. La récolte peut s'effectuer par des producteurs ou des cueilleurs (propriétaires non agriculteurs). L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC Châtaigne des Cévennes a été obtenue en 2020. L'obtention de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Châtaigne des Cévennes est en cours.

La production de bois (2 000 ha de potentiel de bois d'œuvre) : Le bois de châtaignier peut être utilisé pour la production de bois de chauffage, de piquets de clôture, de bois d'énergie et de bois d'œuvre (charpente, menuiserie, ébénisterie, etc).

La production de miel de châtaignier : Le châtaignier est la ressource principale pour les apiculteurs des Cévennes, qui produisent 300 à 350 T de miel par an (estimation CRA et ADA Occitanie). Cette ressource permet aux apiculteurs d'assurer leur production annuelle.

Le pâturage sous châtaigneraies (9 000 ha déclarés) : Le pâturage sous châtaigneraies permet en partie de maintenir l'activité agricole dans les Cévennes. Les feuilles, l'herbe, les broussailles et la châtaigne peuvent être consommées par les animaux et se substituent en partie au foin. En contrepartie, le pâturage permet l'entretien du sol et le débroussaillage.

Un habitat naturel (16 500 ha en Natura 2000) : L'habitat naturel¹ du châtaignier est identifié par son cortège floristique assez limité (callune, lichen pulmonaire, etc) et son attrait faunistique (pic noir, chouette hulotte, mésange nonnette, etc). Les peuplements de châtaigniers cévenols des étages supraméditerranéens et mésoméditerranéens supérieurs sont classés Site d'Intérêt Communautaire (SIC) au titre de la directive européenne « Habitats » du réseau Natura 2000. L'intérêt communautaire pour la châtaigneraie concerne de préférence un patrimoine ethnologique, historique et paysager et de façon moindre un patrimoine écologique.

Le tourisme : La châtaigneraie est mise en valeur à travers les fêtes de la châtaigne organisées par les communes à l'automne, la vente de produits à base de châtaignes. Des exploitations, en plus de l'activité castanéicole, valorisent le territoire via l'agritourisme (gîtes ruraux, bienvenue à la ferme, chemins dans la châtaigneraie).

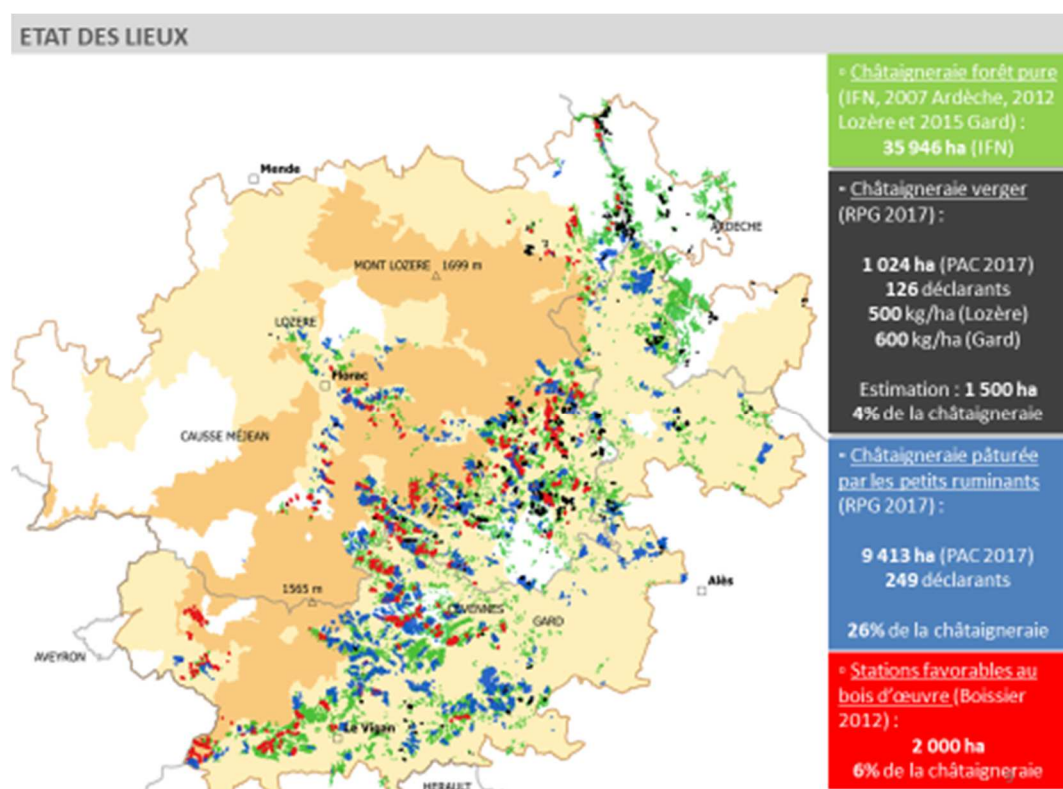
Le patrimoine et l'identité cévenols : La châtaigneraie, et ce depuis le Moyen-Age, est un élément constitutif de l'économie et du paysage cévenols. De près ou de loin, les acteurs et

plus largement les habitants des Cévennes sont attachés à cet arbre. Il fait partie intégrante de la culture cévenole.

Ces données montrent que la châtaigneraie cévenole, par sa multifonctionnalité, tient un rôle prépondérant dans les vallées des Cévennes.

Toutefois, on se rend compte aujourd'hui que les différents acteurs de la châtaigneraie ont tendance à travailler chacun de leur côté, et qu'il n'y a pas vraiment de travail collectif du territoire sur la châtaigneraie.

Or, dans un contexte de changement climatique où la châtaigneraie est fragilisée et a besoin d'être renouvelée, de besoin d'accompagnement technique pour les nouveaux producteurs, et de demande croissante de châtaignes, il est apparu nécessaire, de réunir tout le monde dans un travail transversal.





Une stagiaire et un Copil pour travailler sur un plan d'action territorial en faveur de la châtaigneraie des Cévennes

En 2019, à la demande des élus du Bureau du Parc national des Cévennes et notamment du président de la commission agriculture Georges Zinsstag, une étude sur les enjeux territoriaux de la châtaigneraie a été réalisée. Cette étude a été portée durant 6 mois par Emilie DAVID, étudiante en stage de fin d'études au Parc national des Cévennes.

Elle y a fait ressortir les différents enjeux, ainsi qu'une analyse AFOM (atouts/ faiblesses/ opportunités/ menaces) de la châtaigneraie des Cévennes.

Un comité de pilotage (COPIL) s'est constitué autour de cette étude, avec l'objectif de travailler sur un plan d'action commun et de mieux se connaître et partager les actions de chacun.

Animé et coordonné par le Parc national des Cévennes, le COPIL s'est réuni, plusieurs fois en 2019, 2020 et 2021, il a réalisé un voyage d'études en Ardèche et a mis en place un bulletin d'information sur les actions de la châtaigneraie des Cévennes.

Le plan d'action est le fruit des propositions du stage et du comité de pilotage (COPIL).

Composition du Comité de pilotage :

- Acteurs de la filière fruitière castanéicole (producteurs, filière aval, AOC châtaigne des Cévennes, association la châtaigneraie Cévenole, Chambres d'agriculture Occitanie, Gard et Lozère)
- Acteurs de la filière forêt/ bois (Syndicat des forestiers, coopératives et groupements forestiers, forestiers et filière aval)
- Collectivités (dont Alès agglo, PETR Sud Lozère, Syndicat des hautes Vallées Cévenoles, Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère, Pays Cévennes)
- Chartes forestières de territoire (Sud Lozère et Cévennes)
- Centre de ressources de la châtaigneraie de l'Espinas
- Département Gard et Lozère (conseillers départementaux)
- Etablissement Public du Parc national des Cévennes (PNC)
- Eleveurs pastoraux
- Apiculteurs
- Animateurs de sites Natura 2000
- Associations patrimoniales

3. ANALYSE AFOM : OPPORTUNITES

ATOUTS

- Multi-fonction
- Regain d'intérêt
- Adaptation aux pratiques actuelles et aux consommateurs
- Bonne image des produits
- Patrimoine et identité forte

MENACES

- Accélération du processus de déperissement
- Diminution du soutien des pouvoirs publics
- Disparition des savoir-faire et patrimoine cévenole

FAIBLESSES

- Forte sensibilité au volet sanitaire
- Manque de volume de production
- Manque d'accompagnement financier et technique
- Difficulté d'accès au foncier
- Caractéristiques socio-démographiques peu favorables
- Présence du gibier
- Organisations collectives fragiles et/ou saturées

OPPORTUNITÉS

- Demande croissante
- Nouveaux marchés
- Mutualisation des compétences et des outils



19

4. LA CHÂTAIGNERAIE CÉVENOLE, FACTEUR DE DYNAMIQUE TERRITORIALE

ENJEUX

- AMÉLIORER L'ÉTAT SANITAIRE DE LA CHÂTAIGNERAIE / L'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ENCOURAGER LA RECHERCHE
ADOPTER DE NOUVELLES PRATIQUES ET SYSTÈMES AGRICOLES

- ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LA CHÂTAIGNERAIE
INVESTIR POUR LA RESTAURATION DE LA CHÂTAIGNERAIE
AIDER TECHNIQUEMENT À LA RESTAURATION ET AU SUIVI

- RENDRE LE FONCIER ACCESSIBLE
METTRE À DISPOSITION DES PARCELLES ET DES LOGEMENTS
SÉCURISER LE FONCIER
FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU LOCATAIRE PROPRIÉTAIRE
RESTRUCTURER LE PARCELLAIRE

- FAIRE DE LA CHÂTAIGNERAIE UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE
RÉDUIRE LES COÛTS D'INVESTISSEMENT
RÉDUIRE LA CHARGE DE TRAVAIL SAISONNIÈRE
ASSURER UN APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES POUR LES ATELIERS DE TRANSFORMATION
AUGMENTER LA CRÉATION DE LA VALEUR AJOUTÉE LOCALEMENT

- METTRE EN RÉSEAU LES PARTIES PRENANTES
FAVORISER LES ÉCHANGES INTERSECTORIELS
INTÉGRER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- RENFORCER L'IDENTITÉ MULTI-FONCTIONNELLE DE LA CHÂTAIGNERAIE
PROMOUVOIR L'OFFRE DE LA CHÂTAIGNERAIE
VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL
MAINTENIR ET TRANSMETTRE LES SAVOIR-FAIRE



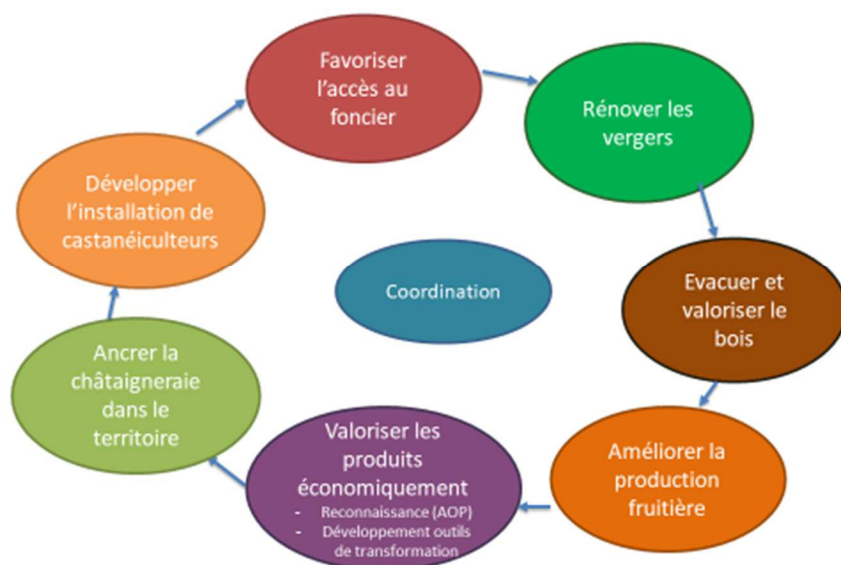
37

Des actions imbriquées

A partir des enjeux et de l'état des lieux, le Copil a déterminé les grandes actions à mettre en place pour favoriser un cercle vertueux autour de la châtaigneraie des Cévennes.

Le plan d'action tel que proposé s'oriente surtout sur des actions spécifiques au foncier, au territoire et à la gouvernance du projet. Les actions sur les filières fruitières et forestières étant directement portées par les professionnels.

Le cercle de la châtaigneraie cévenole :



Objectifs d'un plan d'actions châtaigneraie cévenole

Les objectifs d'un tel plan d'action sont :

- d'apporter une approche globale et que chaque acteur (chambre d'agriculture, collectivité, association, etc.) ait conscience que son travail sur la châtaigneraie s'inscrit dans une transversalité qui est le territoire des Cévennes
- de créer un réseau d'échange territorial sur la thématique de la châtaigneraie
- de faire circuler l'information entre les parties prenantes
- de permettre d'accéder à des moyens techniques et financiers.

Indicateurs de résultats de ce plan d'action :

- Surfaces de verger de châtaigniers et tonnage récolté (y compris en AOC)
- Nombre de castanéculteurs professionnels
- Surfaces de verger de châtaigniers rénovées
- Niveau d'utilisation des ateliers de transformation collectifs
- Pastoralisme : surfaces de châtaigneraies utilisées par les troupeaux
- Apiculture : volume de miel de châtaignier produit
- Volume de bois de châtaignier valorisé
- Nombres d'opérateurs dans la filière bois de châtaignier
- Habitats naturels de châtaigneraie en bon état de conservation
- Nombre d'actions réalisées par les partenaires mettant en avant la châtaigneraie

1. Développement territorial

Ancrer la châtaigneraie dans une dynamique territoriale

Ce premier axe est plus directement porté par les collectivités, les institutions et les acteurs du territoire dans le sens où il comporte des actions plus transversales qui concernent les filières comme les habitants.

FONCIER :

Impliquer les collectivités et les propriétaires dans la mise à disposition de leur foncier de châtaigneraies, pour permettre l'installation et faire vivre les châtaigneraies.

Le morcellement important du foncier, avec de nombreux propriétaires absents ou laissant leurs parcelles en déprise, est une des difficultés principales des castanéiculteurs qui souhaitent s'installer aujourd'hui.

Les collectivités sont les partenaires les plus à même de mener un travail de repérage et de mobilisation du foncier.

Elles peuvent être des moteurs dans la création d'associations foncières ou l'incitation des propriétaires à mettre à disposition leur foncier, et permettre ainsi d'installer ou de conforter des fermes castanéicoles, d'élevage ou d'apiculture sous châtaignier ou même de projets forestiers.

- Identifier les secteurs où il y a un potentiel pour la châtaigneraie et définir un projet
- Mettre en place une animation foncière
- Informer les propriétaires et les inciter à mettre leur foncier à disposition de producteurs
- Créer des Associations Foncières de propriétaires (AFA, etc.) ou des actions de restructurations parcellaires pour regrouper le foncier
- Favoriser l'achat de foncier par les communes ou d'autres structures de portage
- Accompagner les communes dans l'installation de castanéiculteurs, d'éleveurs sous châtaigniers, d'apiculteurs, ou la mise en place de projets forestiers
- Faire connaître les démarches initiées par certaines communes

Porteurs de projets	Collectivités, propriétaires, Associations Foncières
Partenaires	SAFER, Chambres d'agriculture, professionnels, Copage, SHVC, Agrijuris, PNC, CD48/30, EP foncier régional
Dépenses à prévoir	<i>Prestations de service SAFER, chambres d'agriculture, etc. Temps de travail animation</i> <i>Achat de foncier, portage de foncier pour mise à disposition</i>
Financements possibles	Terra rural (PDR), Départements, autres financements à définir

RENOVATION FRUITIERE – FORMATION :

Former le personnel technique et les habitants à la rénovation fruitière des châtaigneraies.

Une grande partie des châtaigneraies est détenue par des privés ou des collectivités. Les propriétaires (communes ou privés) peuvent eux aussi se réapproprier leurs châtaigneraies et les rénover, en vue d'une mise en location future ou d'une installation. Ils ont ainsi besoin d'une sensibilisation technique pour mieux cerner les enjeux de production de la châtaigneraie.

De même, il existe un besoin de former les élagueurs à la rénovation des châtaigneraies car c'est un savoir-faire spécifique.

- Donner envie aux propriétaires de rénover leurs châtaigneraies
- Organiser des journées techniques à destination des propriétaires (rénovation, greffe, etc.)
- Créer des tutoriels vidéos techniques (greffe, taille)
- Créer ou remettre à jour des livrets et fiches techniques sur les vergers de châtaigniers
- Former des élagueurs à la taille fruitière des châtaigniers
- Former des greffeurs professionnels pour greffer chez les propriétaires et producteurs
- Accompagner les centres de ressource à avoir un fonds de qualité et à développer une animation autour de ces centres.

Porteurs de projets	Collectivités, centre de ressource de l'Espinas, PNC, CA48/30, SHVC
Partenaires	Châtaigneraie cévenole, ODG, professionnels, CNFPT
Dépenses à prévoir	<i>Prestations intervenants, temps de travail techniciens, prestations créations vidéo, graphistes, impressions, mise en ligne, etc.</i>
Financements possibles	Opération 1.2 (PDR), CNFPT pour collectivités, autres financements à définir

VARIETES LOCALES DE CHÂTAIGNES

Mieux les connaître et les utiliser

Certains ont dénombré une centaine de variétés de châtaignes dans les Cévennes. Mises à part les variétés principales et les plus utilisées, les variétés de châtaignes locales sont peu connues et difficilement identifiables par tous aujourd'hui et on observe une perte de cette mémoire. Les variétés sont pourtant importantes pour travailler sur la résilience de la production castanécicole et dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Il est également nécessaire de les reconnaître pour les valoriser dans l'AOC châtaigne des Cévennes.

- Valoriser le référentiel variétal créé par l'AOC
- Créer si besoin d'autres clés de détermination facilement utilisables d'autres outils pédagogiques pour permettre à tous de mieux reconnaître les variétés locales
- Faire connaître les variétés locales et sensibiliser à l'enjeu de leur préservation
- Créer des vergers de conservation des variétés locales et tester les variétés dans le contexte de changement climatique.
- Mieux connaître l'adaptation des variétés au changement climatique.

- valoriser les vergers de conservation (châtaigneraie cévenole, Aumessas...)
- porter à connaissance les résultats du projet ROC-CHA de détermination des variétés porté par le CEFE

Porteurs de projets	ODG, professionnels, Châtaigneraie Cévenole, PNC, ULRAC, Epi demain
Partenaires	centre de pomologie d'Alès, autres conservatoires et associations, chambres d'agriculture, CEFE-CNRS
Dépenses à prévoir	<i>Prestations d'identification des variétés, aménagements, création et entretien de verger, greffe, temps de travail des techniciens</i>
Financements possibles	autres à définir

MULTI-FONCTIONNALITE DE LA CHATAIGNERAIE

Associer les autres productions qui bénéficient de la châtaigneraie

Si le fruit et la production de bois sont les principaux usages de la châtaigneraie des Cévennes, sa multifonctionnalité doit être valorisée car elle permet la résilience des systèmes agricoles des vallées cévenoles.

Sylvo-pastoralisme :

- Etudier et développer le sylvo-pastoralisme et l'agroforesterie dans les châtaigneraies.
- Réaliser des expérimentations sylvo-pastorales en châtaigneraie pour concilier usages des arbres, des fruits et du sous-bois

Apiculture :

- Préserver le potentiel apicole des châtaigneraies
- Associer les apiculteurs dans la préservation de la châtaigneraie

Intérêts écologiques :

- Mieux connaître et faire connaître la biodiversité présente dans les châtaigneraies
- Préserver la biodiversité dans les vergers de châtaigniers
- Connaître et mettre en avant la biodiversité fonctionnelle dans les vergers

Patrimoine culturel :

- Rénover et faire revivre le patrimoine culturel associé à la châtaigneraie (clèdes, murets, patrimoine hydraulique, etc.)
- Le faire connaître

Porteurs de projets	Collectivités, associations, professionnels, Epi demain, PNC, SHVC, CA48/30
Partenaires	Partenaires forestiers
Dépenses à prévoir	<i>Frais d'expérimentation, temps de travail des techniciens et animateurs</i>
Financements possibles	Leader, Région, autres à définir

ADAPTATION DE LA CHATAIGNERAIE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les chaleurs et les sécheresses des dernières années mettent en souffrance la châtaigneraie. On voit apparaître des zones de dépérissements de l'arbre dans les zones les plus exposées au Sud et où le sol est moins profond.

- Réaliser une cartographie des châtaigneraies du territoire qui seront les plus résilientes au changement climatique (en fonction de leur pente, altitude, exposition, etc.).
- Anticiper les problématiques liées au changement climatique
- Anticiper l'érosion des sols dans les châtaigneraies
- Anticiper les conséquences des évolutions des stations forestières et des habitats naturels des châtaigneraies
- Anticiper le remplacement des châtaigniers là où ils sont dépérissants
- Trouver des solutions pour l'irrigation des arbres plantés

Porteurs de projets	Professionnels, CA48/30, CNPF, PNC
Partenaires	Tous
Dépenses à prévoir	<i>Frais d'expérimentations, d'intervenants techniques, frais d'impression, temps de travail graphiste et animation</i>
Financements possibles	budget interne du PNC pour la cartographie. Autres financements à définir

2. Production Fruitière *(pour mémoire)*

Cette action est directement portée par la filière castanéicole (chambres d'agriculture Occitanie, Gard et Lozère, AOC, châtaigneraie cévenole) auprès de la Région.

- Professionnaliser les producteurs et gagner en productivité sur les exploitations

Diagnostic d'exploitation et de conseil stratégique pour l'investissement.

Visite d'un technicien agricole, diagnostic du verger, réflexion stratégique globale au niveau de l'exploitation, travaux à réaliser.

- Accompagner les projets d'investissement

Création d'un dispositif permettant de financer des investissements pour moderniser les exploitations castanéicoles et s'adapter aux effets du changement climatique. (type « Pass Châtaigne » : création d'accès, matériel de récolte, équipements pour le stockage et la conservation, matériel d'entretien du verger).

- Rénover les vergers anciens

Reconquête des châtaigneraies pour conserver et développer les volumes récoltés. (Élagage, greffage, plantation)

« Pass agri Plantations Occitanie » pour travaux d'élagage, plantations, débroussaillages

Porteurs de projets	Chambres d'agriculture, professionnels
Partenaires	ODG, châtaigneraie cévenole
Dépenses à prévoir	<i>Temps de travail technicien, Investissements fermes, travaux</i>
Financements possibles	Région Occitanie, PDR

- Investir pour la transformation

Création ou amélioration d'ateliers de transformation collectifs

Porteurs de projets	Collectivités, collectifs d'agriculteurs
Partenaires	Chambres d'agriculture
Dépenses à prévoir	<i>Etudes de faisabilité, investissements</i>
Financements possibles	Région Occitanie, PDR, PCAE

- Animation territoriale de la filière

Animation et accompagnement technique de la filière.

Recensement des besoins des producteurs (formations, projets individuels et collectifs...).

Développement de la production sous signe officiel de qualité AOC (de 147 T à 500 T en 2027).

Gestion des parcs greffons, organisation des commandes groupées, manifestations agricoles, promotion de la filière etc.

Réactualisation des anciennes fiches techniques du SUAMME par la Chambre d'agriculture 48

Porteurs de projets	Chambres d'agriculture, châtaigneraie cévenole, ODG, groupements de producteurs
Partenaires	tous
Dépenses à prévoir	<i>Temps de travail techniciens</i>
Financements possibles	Région Occitanie

Expertise et recherche-développement

Gestion et développement de la filière et de l'AOC. Promotion

3. Production forestière *(pour mémoire)*

Cette action est plus directement portée par les acteurs de la filière forestière (CNPf, chartes forestières de territoire, etc.).

La mise en valeur du bois de châtaignier des Cévennes fait face à plusieurs difficultés : qualité des bois variable, exploitation et évacuation des bois complexe, valorisation très difficile qui bloque les possibilités de travailler sur l'amont.

Deux réunions spéciales sur la forêt ont été organisées dans le cadre du COPIL afin de faire des propositions. Les professionnels forestiers travaillent aussi de leur côté à ce sujet, notamment à travers les deux chartes forestières de territoire (CFT) :

- La charte forestière Sud Lozère (48)
- La charte forestière du Pays des Cévennes (30)

Les principales actions ressorties sont issues des réunions organisées et du travail des chartes forestières dont les plans d'actions viennent d'être réactualisés.

DEVELOPPER L'AVAL POUR REGENERER LA CHÂTAIGNERAIE FORÊT

Priorité n°1. Pour pouvoir avoir une vraie sylviculture de la châtaigneraie et l'amener vers la production de bois d'œuvre qui reste bien valorisé aujourd'hui, il s'agit de pouvoir faire des coupes de régénération et de valoriser les bois déperissants et les bois intermédiaires qui ne trouvent pas de débouchés aujourd'hui.

- Trouver des débouchés pour les bois déperissants
 - o Développer l'utilisation du châtaignier en bois énergie
 - Soutenir la mise en place d'une filière
 - Soutenir la création de chaudières collectives
 - o Faire connaître le logiciel créé par le projet Calorabina pour la gestion de la châtaigneraie déperissante
 - o Développer le débouché de produit bio-sourcé pour les bois déperissants (valorisation des tanins, etc.)
- Trouver des débouchés pour les bois intermédiaires
 - o Développer une filière piquets de clôtures, en réfléchissant pourquoi pas à une association avec les éleveurs utilisateurs de piquets
 - o Soutenir l'installation de petites unités de valorisation du bois, adaptées aux Cévennes
 - o Favoriser la valorisation collective du bois (exemple du GIE Bois Paysan 48)
 - o Soutenir les collectivités qui valorisent le bois local
 - o Rechercher des débouchés pour la valorisation des tanins de châtaigniers (cosmétiques, retardant de feu, etc.)
- Mieux valoriser le bois d'œuvre
 - o Animer et réaliser des études de marché sur le bois d'œuvre
 - o Créer des fiches technico économiques sur chaque type de produit

DEVELOPPER UNE SYLVICULTURE DE REGENERATION

- S'organiser collectivement (création de dessertes forestières multi-usages, création de plateformes collectives, etc.)
- Réaliser des chantiers expérimentaux et exemplaires de sylviculture
- Sensibiliser les propriétaires aux bonnes pratiques de gestion du châtaignier forêt (création de fiches techniques, etc.)

Porteurs de projets	CNPF, chartes forestières de territoire, Collectivités, coopératives forestières, Groupements forestiers, propriétaires
Partenaires	Filière aval, associations, chambres d'agriculture
Dépenses à prévoir	<i>Investissements, expérimentations, animation, interventions techniques</i>
Financements possibles	Collectivités porteuses des chartes forestières (PETR Sud Lozère et Pays Cévennes), FEADER, Région Occitanie, autres à définir.

4. Communication et gouvernance

Cet axe est porté par l'ensemble des acteurs partie prenante du plan d'action, en interaction entre eux, afin de garantir une bonne mise en valeur de la châtaigneraie et une bonne gouvernance de l'ensemble du projet.

ALIMENTATION

Réintroduire la châtaigne dans l'alimentation quotidienne

La châtaigne possède de nombreuses qualités nutritionnelles (sans gluten, riche en minéraux, etc.). Elle a longtemps été l'aliment de base des Cévennes. Il est important qu'elle ait sa place dans l'alimentation au quotidien.

- Travailler avec des cuisiniers et avec la restauration collective, le lycée hôtelier de St Jean du Gard ou des chefs cuisiniers
- Création de livres de cuisine, de fiches recettes, ou de tutoriels
- Inventer de nouveaux débouchés pour la châtaigne
- Mettre en valeur la châtaigne dans les salons (salon du MIAM par exemple)

Porteurs de projets	Collectivités, ODG, associations, centres de ressources, professionnels, SHVC, CD 48
Partenaires	PNC, chambres d'agriculture, CPIE
Dépenses à prévoir	<i>Temps de travail d'animation, interventions, communication</i>
Financements possibles	A définir, Programmes alimentaires territoriaux

COMMUNICATION AU TERRITOIRE

Informier et impliquer les habitants

La châtaigneraie fait pleinement partie de l'histoire et de l'identité des Cévennes. Il existe un réel besoin de faire connaître la châtaigneraie et de rappeler ses enjeux auprès du territoire et des habitants.

- Expliquer les pratiques agricoles et forestières liées à la châtaigneraie aux habitants
- Coordonner la communication autour des fêtes de la châtaigne afin de la rendre plus claire et attractive
- Construire et utiliser des outils pédagogiques sur la châtaigneraie
- Valoriser l'exposition existante présente à la Maison de la Nature et de l'Environnement à Alès (la valoriser sur les communes et dans les manifestations) et la remettre à jour
- Diffuser le jeu sur la multifonctionnalité de la châtaigneraie réalisé par les réserves de biosphère et créer un jeu pour le grand public (jeu de plateau par exemple)
- Faire parler de la châtaigneraie toute l'année, notamment dans la presse

Porteurs de projets	Collectivités, CCCML, SHVC, CD48/30 ; associations, Chartes forestières, PNC, Epi demain
Partenaires	PNC, chambres d'agriculture, CPIE
Dépenses à prévoir	<i>Frais de communication, intervenants, temps de travail de préparation et d'animation</i>
Financements possibles	A définir

GOUVERNANCE

Créer du lien entre les parties prenantes au plan d'action

Une animation des acteurs qui sont parties prenantes de ce plan d'action est indispensable pour la circulation de l'information, l'implication de tous et la mise en œuvre des actions.

- Organisation des Copil, coordination, animation des actions
- Rédaction et coordination du plan d'action
- Mise en place d'une feuille d'info sur la châtaigneraie adressée aux professionnels, aux politiques et aux habitants
- Animation et recueil des articles pour faire vivre la feuille d'info

Porteurs de projets	PNC
Partenaires	tous
Dépenses à prévoir	<i>Temps de travail coordination et graphiste</i>
Financements possibles	Porté sur le budget interne du PNC